



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :   /   /

Dossier complet le :   /   /

N° d'enregistrement :

### 1 Intitulé du projet

### 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

#### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

#### 4.2 Objectifs du projet

---

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

#### 4.3.1 Dans sa phase travaux



#### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement



---

### 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).



#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   '   "  Lat. :   °   '   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

**i** Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
	<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
		Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

---

---

**6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

---

---

**6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

---

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

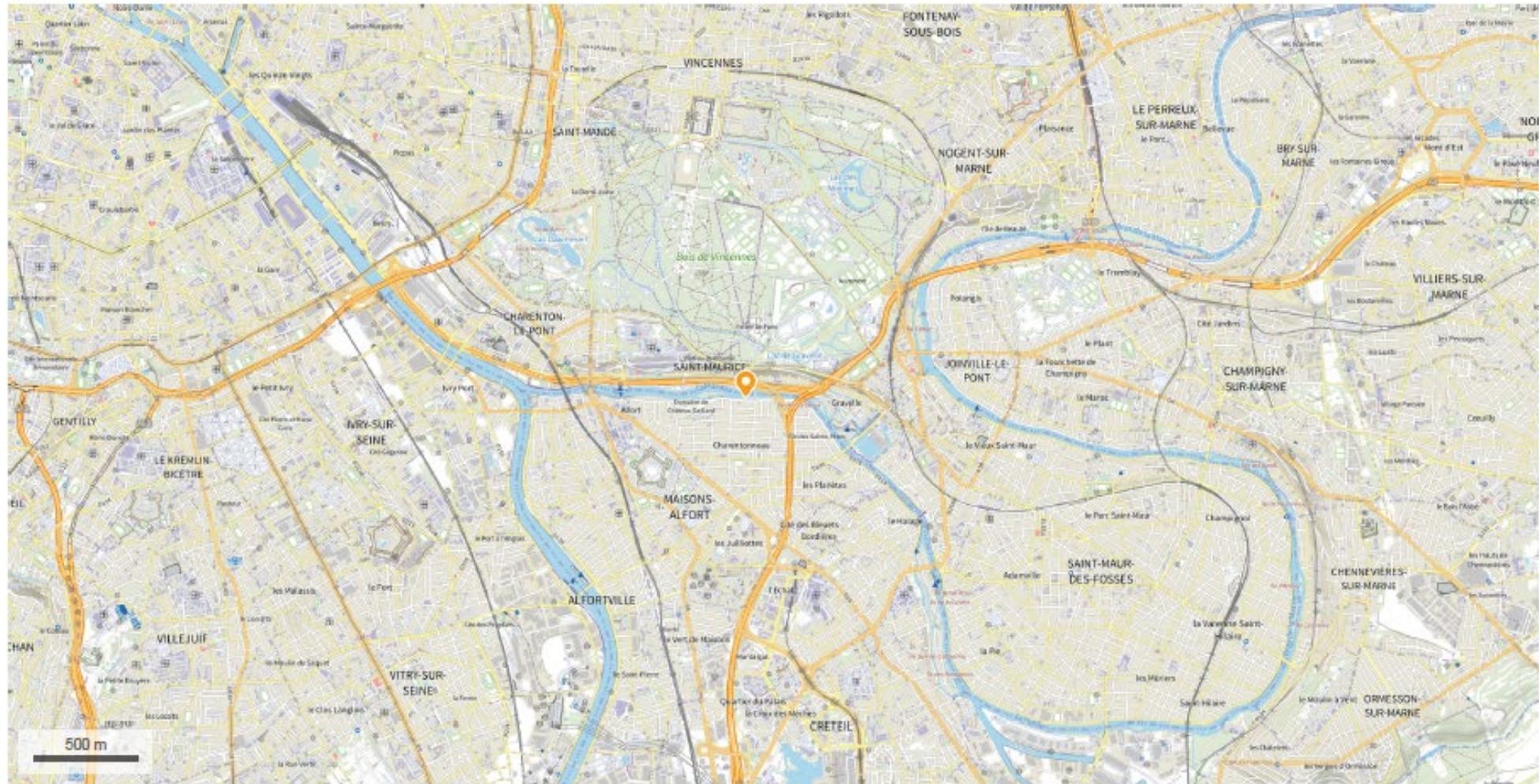
Qualité du signataire

À

Fait le  /  /



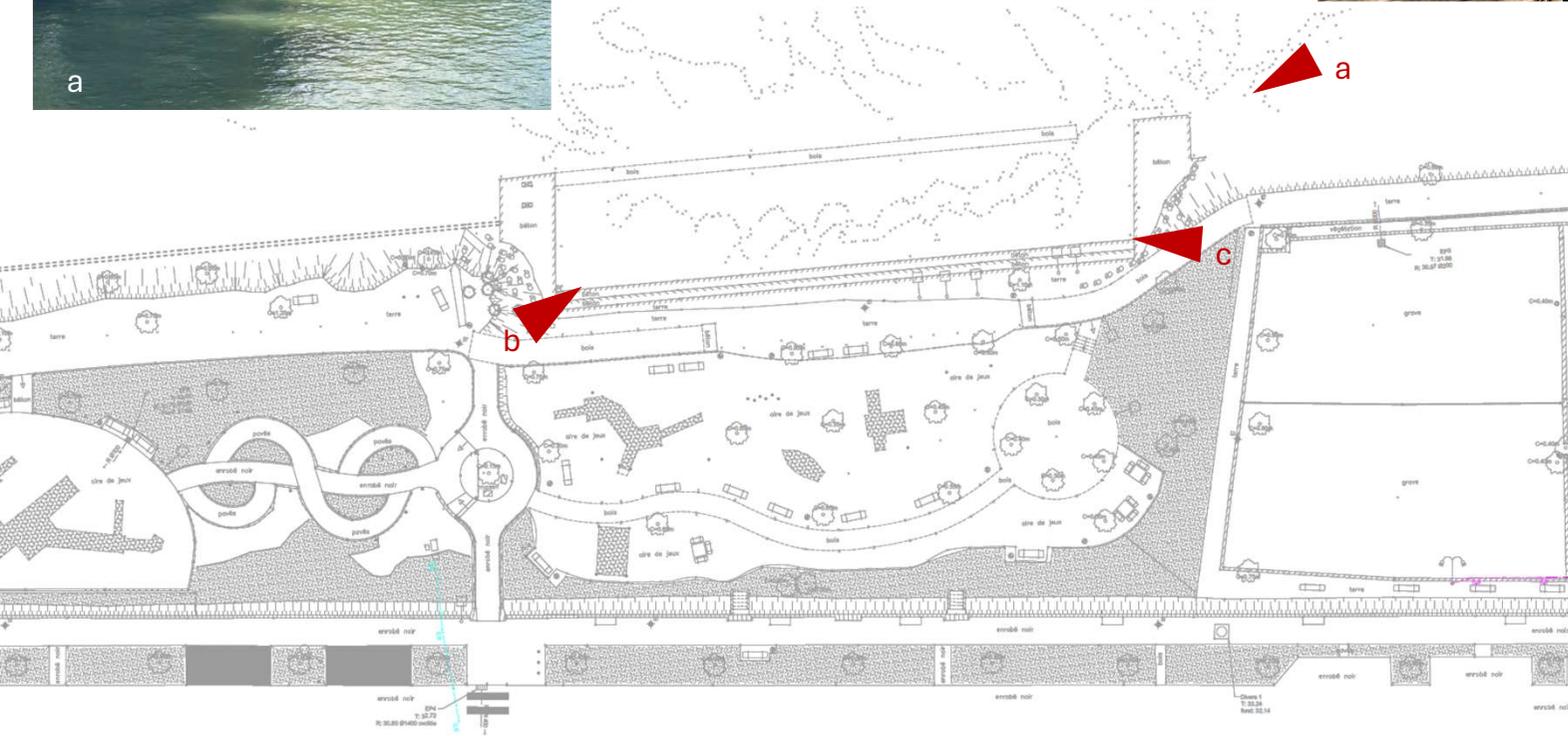
Signature du (des) demandeur(s)



© IGN 2023 - [www.geoportail.gov.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gov.fr/mentions-legales)

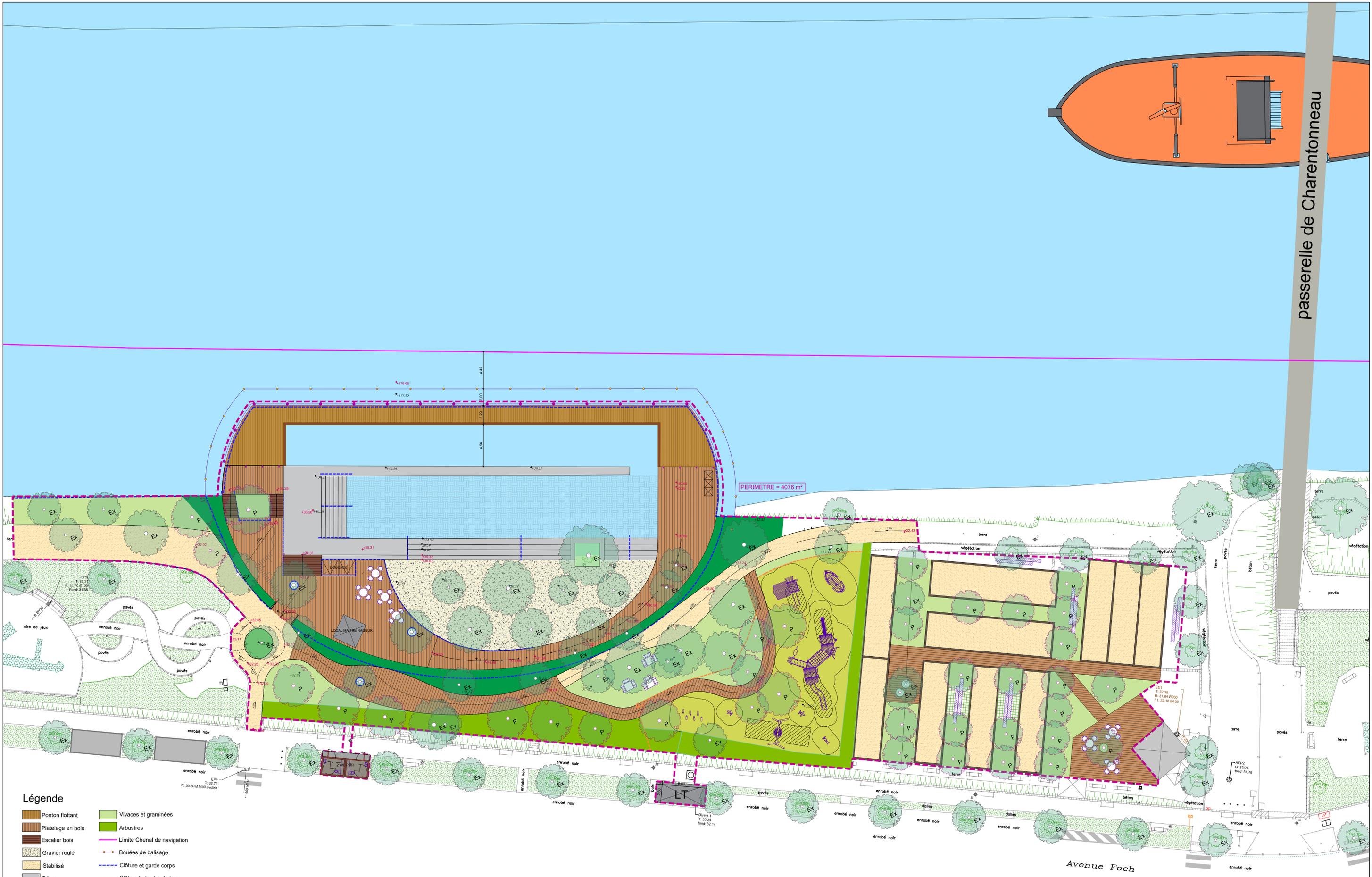
Longitude : 2° 27' 25" E  
Latitude : 48° 48' 58" N

Plan de situation - Site de baignade Maisons-Alfort Echelle 1/25000



## Annexe 4 : implantation photographique

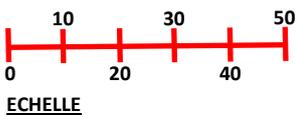
Prises de vue du 11/09/2023



Légende

- |                   |                                    |
|-------------------|------------------------------------|
| Ponton flottant   | Vivaces et graminées               |
| Platelage en bois | Arbustes                           |
| Escalier bois     | Limite Chenal de navigation        |
| Gravier roulé     | Bouées de balisage                 |
| Stabilisé         | Clôture et garde corps             |
| Béton             | Clôture bois aire de jeux          |
| Bâtiment          | Arbre existant                     |
| Haie              | Arbre projet                       |
| Caillebotis       | Périmètre projet                   |
|                   | +179.65 Côte altimétrique projet   |
|                   | +177.85 Côte altimétrique existant |

DOCUMENT PROVISOIRE



maisons-alfort

**FR1112013 : ZPS : Sites  
de Seine Saint Denis**

4.34 km

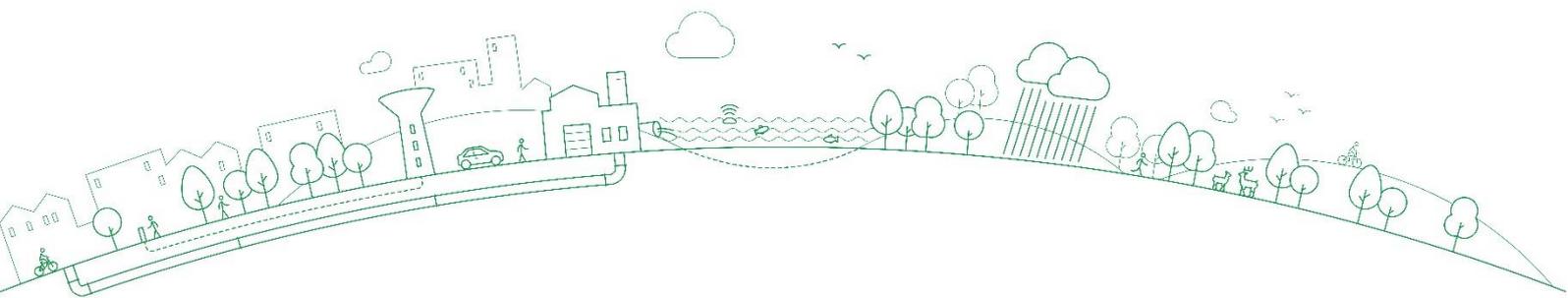
**FR3800716 : Iles de la  
Marne de la boucle de  
Saint-Maur**

4.96 km

23-EEE-260

# Diagnostic Faune Flore Habitats Berges de Marne à Maisons-Alfort

CR du passage d'hiver n°2 29/02/2024



MAITRE D'OUVRAGE	
 <p>Paris Est Marne &amp; Bois</p>	
MANDATAIRE	
 <p>PCM EAU &amp; ASSAINISSEMENT</p>	20, rue Lavoisier 95300 PONTOISE
REDACTEUR	
 <p>PCM EAU &amp; ENVIRONNEMENT</p>	Florence AGASSE-YVER Service Ecologie 1, rue Jean Macé 76720 Auffay – Val de Scie Tél 02 35 32 99 15 Courriel <a href="mailto:ecologie@pcm-ingenierie.fr">ecologie@pcm-ingenierie.fr</a>

## Table des matières

I – Contexte général et Localisation .....	4
II - Contexte écologique .....	5
III – Inventaires du 25 janvier 2024 .....	6
3.1 Habitats.....	6
3.2 Flore .....	8
3.3 Faune .....	10
III - Biodiversité et Enjeux écologiques.....	12

## I – Contexte général et Localisation

Le projet de la future Plage de Maison-Alfort est situé entre le jardin des cinq sens et le square des petits pirates (carte n°1).

L’Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois et la municipalité de Maisons-Alfort ont pour objectif de récréer une zone de baignade sécurisée à biodiversité positive sur le territoire communal. Pour que cet objectif voit le jour, il est primordial d’agir sur la qualité de l’eau et de l’environnement de la zone d’étude. A cette fin, les deux collectivités souhaitent donc engager un diagnostic écologique du site et un profil de vulnérabilité initial.



Carte n° 1 Périmètre d’étude et Mode d’usage de l’espace (Source Géoportail, 2023)

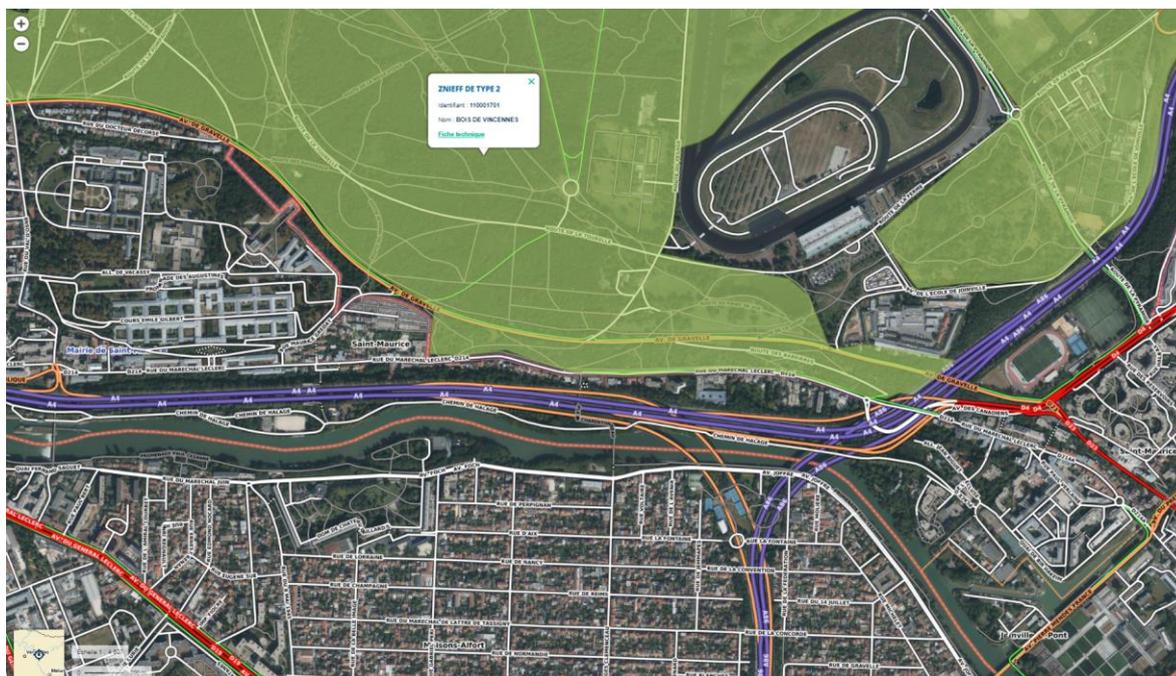
## II - Contexte écologique

La zone d'étude est située à proximité de la ZNIEFF du Bois de Vincennes (carte n°2).

**ZNIEFF Type 2 : Bois de Vincennes.** Les vieux boisements de chêne abritent une cohorte d'insectes remarquables.

Cette ZNIEFF est caractérisée par une diversité régionale importante et constitue une zone de refuge pour la faune et la flore. Elle joue aussi un rôle de régulation des facteurs climatiques et de protection contre l'érosion. Les principaux intérêts sont d'ordre écologique, botanique, faunistique et la présence de nombreuses espèces rares.

Au regard de la proximité de ce milieu par rapport à la zone d'étude, les espèces et habitats cités sont susceptibles d'y être rencontrés. L'omniprésence de la Marne laisse présager également l'observation sur le site d'une avifaune diversifiée, également la présence de Chiroptères (ripisylve et ponts) et de nombreux insectes (Lépidoptères, Odonates, Orthoptères).



Carte n°2 Localisation des sites naturels à proximité de la zone d'étude  
(Source Géoportail, 2023)

### III – Inventaires du 29 février 2024

Aucune étude concernant la biodiversité communale n'apparaît dans la bibliographie. La partie faune flore du PLU de Maisons-Alfort est très restreinte et ne fait état que de peu d'espèces. Les bases de données du CBNBP et de faune.org ont été consultées.

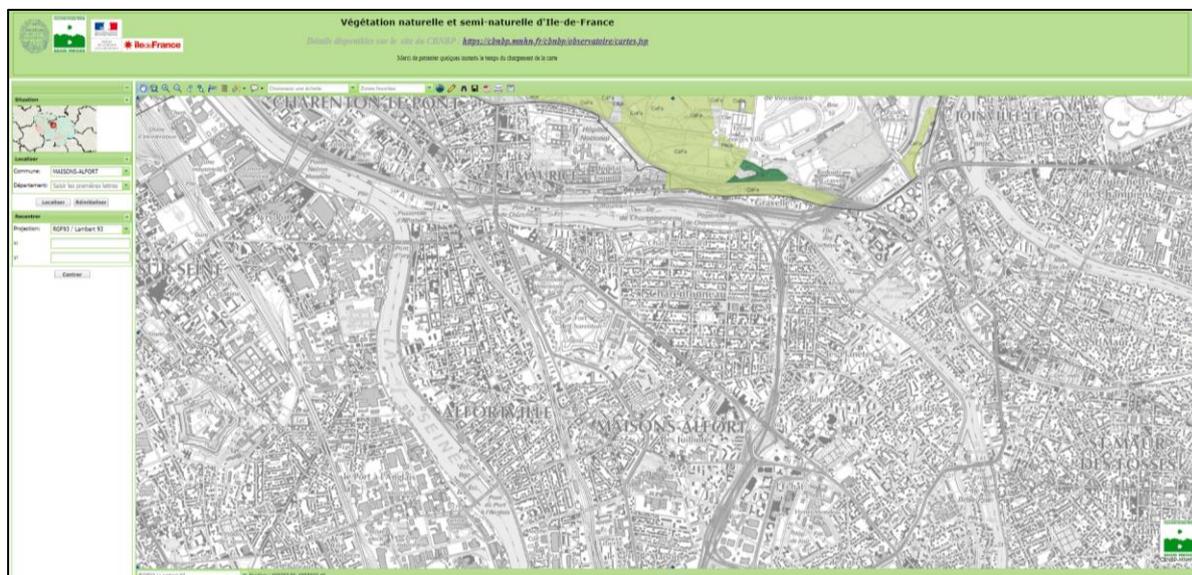
#### 3.1 Habitats

Les parcelles non construites ou non destinées à un usage, accueillent les habitats naturels potentiels suivants :

- Ripisylves d'aulnes et saules/Alignement d'arbres ;
- Haies champêtres ;
- Végétations aquatiques et amphibies des cours d'eau ;
- Végétations rudérales ;
- Végétations de friche.

Plusieurs zones fortement anthropisées possèdent une proportion non négligeable de végétations rudérales et nitrophiles. De nombreux habitats sont totalement anthropiques tels que les haies, les platebandes et les alignements d'arbres

Sur le site du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), aucun habitat naturel n'est recensé sur la commune de Maisons-Alfort (carte n°3).



**Carte n°3 Données Habitats** (Source CBNBP)

Le reportage photo page suivante donne un premier aperçu des habitats sur le site.

Les habitats du site en place au 29/02/2024 **La Marne était en crue**



*Ripisylve de la Marne*



*Zone à Végétation du bord des eaux plus ou moins hygrophiles et Végétation aquatique*



*Faciès à Cyprès chauve*

PHOTOS PCM Ecologie février 2024

### 3.2 Flore

La ville de Maisons-Alfort possède selon le CBNBP **319 espèces végétales** (annexe 1) dont :

- **11 espèces patrimoniales** soit 3% du peuplement (Annexe 2);
- **9 espèces invasives** soit 3% du peuplement (tableau 1) ;
- **44 espèces caractéristiques des zones humides** soit 14% du peuplement.

Nombre de taxons : 9

Référence : S. Muller & Al, 2004. Plantes invasives en France. Etat des connaissances et propositions d'actions.

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	2007
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailante	2020
Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	2020
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	2007
Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920	Élodée à feuilles étroites, Élodée de Nuttall	2012
Impatiens parviflora DC., 1824	Balsamine à petites fleurs, Impatiente à petites fleurs	1997
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	2020
Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon sud-africain	2020
Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	2003

Tableau 1 : liste CBNBP Espèces invasives sur la commune

Lors du cumul du passage automnal et des passages hivernaux **107 (+2) espèces** ont été observées sur le linéaire de la future plage de Maisons-Alfort (annexe 3). Cette diversité représente **33%** de celle observée sur la commune.

Parmi les espèces recensées **3 sont patrimoniales** (tableau 2):

Tableau 2

Espèces patrimoniales 3%	
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes
<i>Sparganium emersum</i> Rehmman, 1871	Rubanier émergé

A ces espèces s'ajoutent *l'Epipactis helleborine*, espèce réglementée.

**29 espèces sont plantées** ou subspontanées après des plantations ou semis ce qui représente 27% du peuplement floristique.

**6 espèces invasives** ont été observées sur le site (tableau 3) soit 5% du peuplement au 11 octobre 2023.

Tableau 3

Espèces invasives avérées et potentielles 6%	
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Mahonia à feuilles de houx
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé

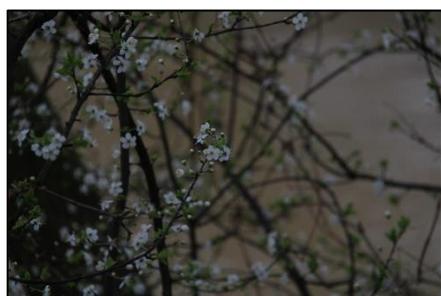
**13 espèces** caractérisent des zones humides (Tableau 4). Elles sont toutes localisées en berge de Marne.

Tableau 4

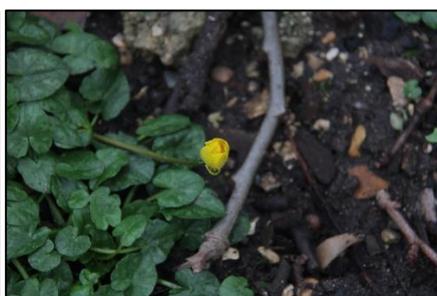
Espèces de zones humides 12%	
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycoppe d'Europe, Chanvre d'eau
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis

Il n'y a pas de zones humides identifiées pour le moment en dehors des berges selon l'arrêté en vigueur.

### Espèces en fleurs le 29/02/2024



Prunellier



Ficaire



Mahonia

PHOTOS ©PCM Ecologie Février 2024

### 3.3 Faune

Sur le site de <https://www.faune-iledefrance.org>, **195 espèces faunistiques** sont recensées sur la commune de Maisons-Alfort dont :

- **12 espèces patrimoniales**
- **8 espèces invasives**

La diversité spécifique selon les groupes faunistiques est la suivante :

- 87 oiseaux ;
- 7 mammifères dont 1 chiroptère ;
- 1 reptile ;
- 1 amphibien ;
- 8 odonates ;
- 14 papillons de jour ;
- 26 papillons de nuit ;
- 48 araignées,
- 1 hyménoptère,
- 2 autres insectes.

La majorité de ces espèces ont un statut de protection que ce soit au niveau national, européen ou international.

Lors du cumul de l'inventaire automnal et de des inventaires hivernaux, il a été recensé **28 (+3) espèces** (annexe 4).

- **22 oiseaux** dont la **Bergeronnette des ruisseaux** et le **Héron cendré**, peu communes ; le **Martin-pêcheur** rare et le **Moineau** vulnérable en ile de France,
- **2 mammifères** le Rat surmulot, abondant sur le site et le Ragondin (espèce invasive) semblant fréquenté l'île,
- **2 papillons** communs,
- **Le Frelon asiatique**, invasif ;
- **1 mollusque** en abondance la **Corbicule** espèce invasive.

Les oiseaux hivernants ont fait l'objet d'un comptage présenté page suivante.

Une seule zone en Marne pourrait accueillir une zone de fraie grâce à la présence d'herbiers. Mais cette zone est très petite et actuellement non fonctionnelle (carte n°4). En février 2024, la Marne était en crue.



Héron cendré



Bergeronnette des ruisseaux



Pic épeiche



Mésange charbonnière

PHOTOS ©PCM Ecologie Février 2024

		<b>RECENSEMENTS DES OISEAUX HIVERNANTS Maisons Alfort - Projet de Plage</b>	
		date	25/01/2024
Observateurs	FA/LD	Département	76
Commune	Maisons-Alfort	référence affaire	23-EEE-260
Entité aquatique	Marne		
Habitats berges	Tissu urbain/Ripisylve anthropique		
heure de comptage		14h00 à 15h30	
Visibilité	1:bonne; 2: moyenne; 3:mauvaise		1
Décompte	1:total; 2:partiel		2
Prospection	1:terrestre; 2:aérienne; 3:bateau		1
Etat de l'eau	1:calme; 2:agitée; 3:gelée; 4:assec		1 (crue)
Milieux hors d'eau	1:enneigé; 2:gelé; 3:inondé; 4:humide; 5:sec		5
<b>Prairie humide</b>		<b>Commentaires</b>	
Canard colvert	3	2 mâle 1 femelle	
Corneille noire	3		
Cygne tuberculé	2		
Etourneau sansonnet	9		
Grand Cormoran	9		
Martin-pêcheur d'Europe	2		
Merle noir	6		
Mésange bleue	6		
Mésange charbonnière	3		
Moineau domestique	2		
Mouette rieuse	6		
Perruche à collier	6		
Pie bavarde	4		
Pigeon bizet	5	dont une forme blanche	
Pigeon ramier	6		
Pinson des arbres	5		
Poule d'eau	1		
Rougegorge familier	1		
Troglodyte mignon	1		
<b>TOTAUX</b>			
	Effectif	80	
	Espèces	19	
<b>Autres observations Faune</b>			
<b>Première approche</b>			
<b>Flore</b>	<b>Habitats</b>		
<i>Berges et squares</i>	Cours d'eau berges et lit		
<i>Lonicera fragrantissima</i>	Aulnaie relictuelle (île)		
<i>Mahonia aequifolium</i>	Vieux arbres		
<i>Platanus</i>	Alignement d'arbres		
<i>Ile du Moulin Brûlé</i>	Plate-bandes herbacées		
<i>Alnus glutinosa</i>	Plate-bandes arbustives		
<i>Acer platanoides</i>			
<i>Anthriscus sylvestris</i>			
<i>Aster lanceolatum</i>			
<i>Carex sylvatica</i>			
<i>Hedera helix</i>			
<i>Lonicera periclymenum</i>			
<i>Populus sp.</i>			
<i>Prunus</i>			
<i>Prunus Laurocerasus</i>			
<i>Rubus sect. Rubus</i>			
<i>Taxus baccata</i>			
<i>Viola reichenbachiana</i>			

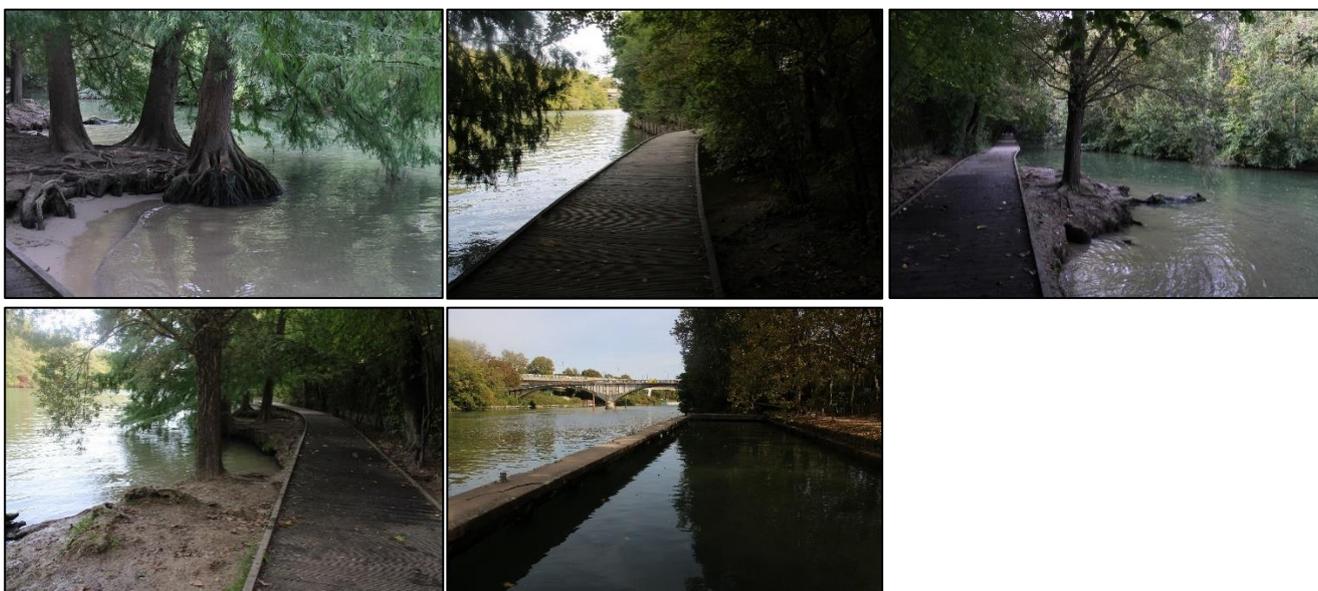


Carte n°4 Zone de fraie potentielle en Marne

### III - Biodiversité et Enjeux écologiques

Ces inventaires indiquent un potentiel en biodiversité qui s'améliore notamment concernant l'avifaune (+17 espèces). La diversité floristique est moyenne et faunistique reste encore faible mais avec un potentiel d'amélioration.

Globalement la richesse est plus pauvre qu'à Joinville. Il y a beaucoup de platebandes avec des espèces horticoles plantées. L'enjeu sur le site est sur la ripisylve de la Marne qui est remarquable avec un aspect paysager « exotique » notamment au niveau des caillebotis et des cyprès-chauve. Cette ambiance favorise les oiseaux et les libellules en leur fournissant une zone de quiétude en contrebas des axes routiers. Il ne faudrait pas que les aménagements de la baignade viennent détruire ce complexe existant (cf photos). Autre point, il y a beaucoup de rats (*Rattus norvegicus*) sur ce site ce qui peut poser un problème sanitaire pour la baignade. Le bassin existant pourrait être repris bien qu'il y ait quelques espèces végétales aquatiques intéressantes dedans. Un aménagement type piscine biologique avec un pré lagunage pourrait allier usage et biodiversité.



Paysage à conserver et Bassin potentiel à réhabiliter et/ou agrandir PHOTOS ©PCM Ecologie octobre 2023

Il est prévu de réaliser plusieurs passages aux périodes suivantes ;

CALENDRIER D'INVENTAIRES						
INVENTAIRES FAUNE FLORE HABITATS Plage de Maisons-Alfort						
	Flore/habitats	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens	Reptiles	Insectes
<b>Automne 2023</b>						
11/10/23	x	x	(x)	(x)		(x)
<b>Hiver 2024</b>						
25/01/24		x	(x)	(x)		
29/02/24		x	(x)	(x)		
<b>Printemps 2024</b>						
03/04/24	x	x	x	x	(x)	(x)
06/06/24	x	x	x	x	x	x
<b>Été 2024</b>						
25/07/24	x	x	x	(x)	x	x
(x) groupe observable selon conditions météo de l'année en cours						
Passage réalisé						

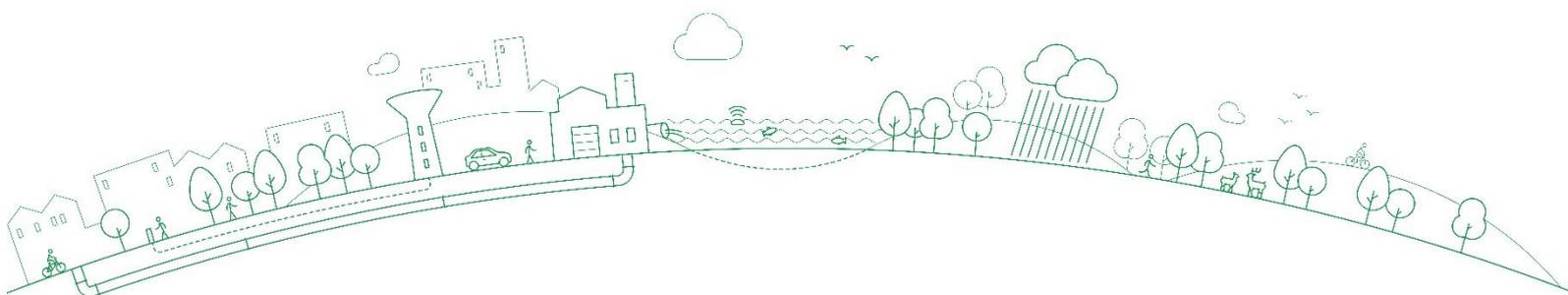
FA – Mars 2024



23-EEE-260

## Diagnostic Faune Flore Habitats Berges de Marne à Maisons-Alfort

CR du passage n°4 - 02/04/2024



MAITRE D'OUVRAGE	
 <p>Paris Est Marne &amp; Bois</p>	
MANDATAIRE	
 <p>PCM EAU &amp; ASSAINISSEMENT</p>	20, rue Lavoisier 95300 PONTOISE
REDACTEUR	
 <p>PCM EAU &amp; ENVIRONNEMENT</p>	Florence AGASSE-YVER Service Ecologie 1, rue Jean Macé 76720 Auffay – Val de Scie Tél 02 35 32 99 15 Courriel <a href="mailto:ecologie@pcm-ingenierie.fr">ecologie@pcm-ingenierie.fr</a>

## Table des matières

I – Contexte général et Localisation .....	4
II - Contexte écologique.....	5
III – Inventaires du 02 Avril 2024.....	6
3.1 Habitats .....	6
3.2 Flore .....	8
3.3 Faune .....	10
III - Biodiversité et Enjeux écologiques.....	13

## I – Contexte général et Localisation

Le projet de la future Plage de Maison-Alfort est situé entre le jardin des cinq sens et le square des petits pirates (carte n°1).

L'Établissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois et la municipalité de Maisons-Alfort ont pour objectif de recréer une zone de baignade sécurisée à biodiversité positive sur le territoire communal. Pour que cet objectif voit le jour, il est primordial d'agir sur la qualité de l'eau et de l'environnement de la zone d'étude. A cette fin, les deux collectivités souhaitent donc engager un diagnostic écologique du site et un profil de vulnérabilité initial.



Carte n° 1 Périmètre d'étude et Mode d'usage de l'espace (Source Géoportail, 2023)

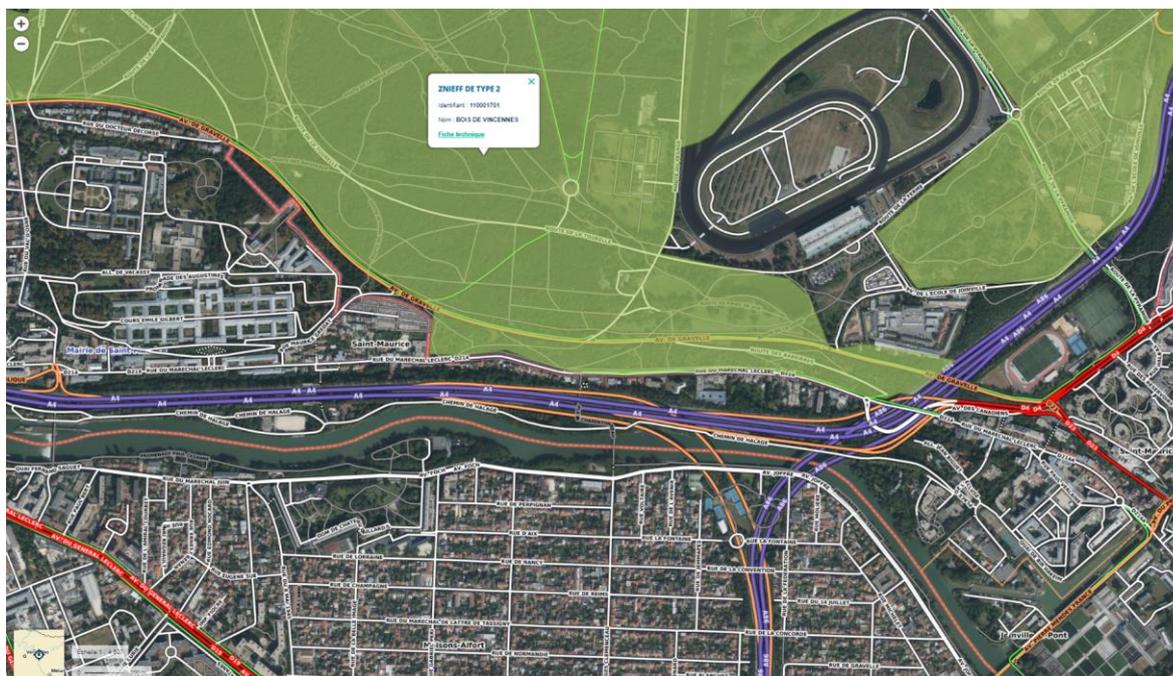
## II - Contexte écologique

La zone d'étude est située à proximité de la ZNIEFF du Bois de Vincennes (carte n°2).

**ZNIEFF Type 2 : Bois de Vincennes.** Les vieux boisements de chêne abritent une cohorte d'insectes remarquables.

Cette ZNIEFF est caractérisée par une diversité régionale importante et constitue une zone de refuge pour la faune et la flore. Elle joue aussi un rôle de régulation des facteurs climatiques et de protection contre l'érosion. Les principaux intérêts sont d'ordre écologique, botanique, faunistique et la présence de nombreuses espèces rares.

Au regard de la proximité de ce milieu par rapport à la zone d'étude, les espèces et habitats cités sont susceptibles d'y être rencontrés. L'omniprésence de la Marne laisse présager également l'observation sur le site d'une avifaune diversifiée, également la présence de Chiroptères (ripisylve et ponts) et de nombreux insectes (Lépidoptères, Odonates, Orthoptères).



Carte n°2 Localisation des sites naturels à proximité de la zone d'étude  
(Source Géoportail, 2023)

### III – Inventaires du 02 Avril 2024

Aucune étude concernant la biodiversité communale n'apparaît dans la bibliographie. La partie faune flore du PLU de Maisons-Alfort est très restreinte et ne fait état que de peu d'espèces. Les bases de données du CBNBP et de faune.org ont été consultées.

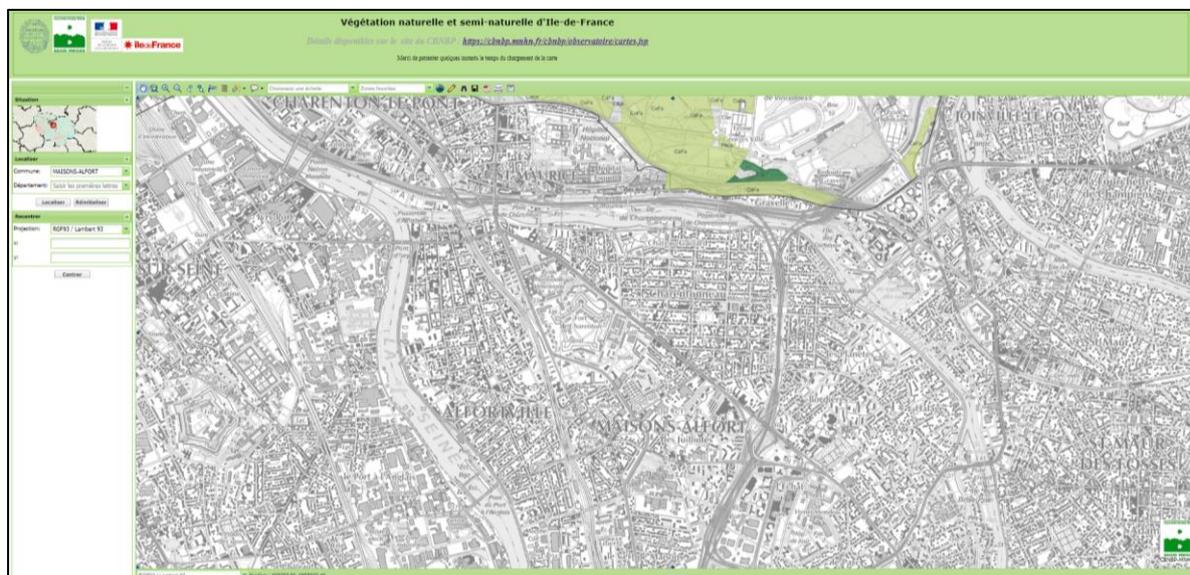
#### 3.1 Habitats

Les parcelles non construites ou non destinées à un usage, accueillent les habitats naturels potentiels suivants :

- Ripisylves d'aulnes et saules/Alignement d'arbres ;
- Haies champêtres ;
- Végétations aquatiques et amphibies des cours d'eau ;
- Végétations rudérales ;
- Végétations de friche.

Plusieurs zones fortement anthropisées possèdent une proportion non négligeable de végétations rudérales et nitrophiles. De nombreux habitats sont totalement anthropiques tels que les haies, les platebandes et les alignements d'arbres

Sur le site du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), aucun habitat naturel n'est recensé sur la commune de Maisons-Alfort (carte n°3).



**Carte n°3 Données Habitats** (Source CBNBP)

Le reportage photo page suivante donne un premier aperçu des habitats sur le site.

Les habitats du site en place au 02/04/2024

La Marne est encore très haute mais le niveau a baissé d'environ 1 mètre depuis le 29/02/2024



*Ripisylve de la Marne*



*Zone à Végétation du bord des eaux plus ou moins hygrophiles et Végétation aquatique*



*Faciès à Cyprès chauve*

PHOTOS PCM Ecologie Avril 2024

### 3.2 Flore

La ville de Maisons-Alfort possède selon le CBNBP **319 espèces végétales** (annexe 1) dont :

- **11 espèces patrimoniales** soit 3% du peuplement (Annexe 2);
- **9 espèces invasives** soit 3% du peuplement (tableau 1) ;
- **44 espèces caractéristiques des zones humides** soit 14% du peuplement.

Nombre de taxons : 9

Référence : S. Muller & Al, 2004. Plantes invasives en France. Etat des connaissances et propositions d'actions.

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	2007
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailante	2020
Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	2020
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	2007
Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920	Élodée à feuilles étroites, Élodée de Nuttall	2012
Impatiens parviflora DC., 1824	Balsamine à petites fleurs, Impatiente à petites fleurs	1997
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	2020
Senecio inaequidens DC., 1838	Séneçon sud-africain	2020
Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	2003

Tableau 1 : liste CBNBP Espèces invasives sur la commune

Lors du cumul du passage automnal, des passages hivernaux et du passage printanier **116 (+9) espèces** ont été observées sur le linéaire de la future plage de Maisons-Alfort (annexe 3). Cette diversité représente **36%** de celle observée sur la commune.

Parmi les espèces recensées **3 sont patrimoniales** (tableau 2):

Tableau 2

Espèces patrimoniales 3%	
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes
<i>Sparganium emersum</i> Rehmman, 1871	Rubanier émergé

A ces espèces s'ajoutent *l'Epipactis helleborine*, espèce réglementée.

**29 espèces sont plantées** ou subspontanées après des plantations ou semis ce qui représente 27% du peuplement floristique.

**6 espèces invasives** ont été observées sur le site (tableau 3) soit 5% du peuplement au 11 octobre 2023.

Tableau 3

Espèces invasives avérées et potentielles 6%	
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Mahonia à feuilles de houx
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé

13 espèces caractérisent des zones humides (Tableau 4). Elles sont toutes localisées en berge de Marne.

Tableau 4

Espèces de zones humides 12%	
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycoppe d'Europe, Chanvre d'eau
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau
<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis

Il n'y a pas de zones humides identifiées pour le moment en dehors des berges selon l'arrêté en vigueur.

### Espèces en flore le 02/04/2024



Cerisier du japon



Prunellier



Ficaire



Érable champêtre

PHOTOS ©PCM Ecologie Avril 2024

### 3.3 Faune

Sur le site de <https://www.faune-iledefrance.org>, **195 espèces faunistiques** sont recensées sur la commune de Maisons-Alfort dont :

- **12 espèces patrimoniales**
- **8 espèces invasives**

La diversité spécifique selon les groupes faunistiques est la suivante :

- 87 oiseaux ;
- 7 mammifères dont 1 chiroptère ;
- 1 reptile ;
- 1 amphibien ;
- 8 odonates ;
- 14 papillons de jour ;
- 26 papillons de nuit ;
- 48 araignées,
- 1 hyménoptère,
- 2 autres insectes.

La majorité de ces espèces ont un statut de protection que ce soit au niveau national, européen ou international.

Lors du cumul de l'inventaire automnal, des inventaires hivernaux et de l'inventaire printanier il a été recensé **37 (+9) espèces** (annexe 4).

- **27 oiseaux** dont la **Bergeronnette des ruisseaux et le Héron cendré**, peu communes ; le **Martin-pêcheur** rare et le **Moineau** vulnérable en ile de France,
- **2 mammifères** le Rat surmulot, abondant sur le site et le Ragondin (espèce invasive) semblant fréquenté l'île,
- **2 papillons** communs,
- **2 orthoptères**,
- **Le bourdon terrestre**,
- **Le Frelon asiatique**, invasif ;
- **2 mollusques** en abondance la **Corbicule** espèce invasive **L'escargot turc également** invasif.

Une seule zone en Marne pourrait accueillir une zone de fraie grâce à la présence d'herbiers. Mais cette zone est très petite et actuellement non fonctionnelle (carte n°4).



Héron cendré



Grimpereau des jardins



cygne tuberculeux



Perruche

PHOTOS ©PCM Ecologie Avril 2024



Carte n°4 Zone de fraie potentielle en Marne

### III - Biodiversité et Enjeux écologiques

Ces inventaires indiquent un potentiel en biodiversité qui s'améliore notamment concernant l'avifaune (+ 5 espèces). La diversité floristique est moyenne et faunistique reste encore faible mais avec un potentiel d'amélioration.

Globalement la richesse est plus pauvre qu'à Joinville. Il y a beaucoup de platebandes avec des espèces horticoles plantées. L'enjeu sur le site est sur la ripisylve de la Marne qui est remarquable avec un aspect paysager « exotique » notamment au niveau des caillebotis et des cyprès-chaue. Cette ambiance favorise les oiseaux et les libellules en leur fournissant une zone de quiétude en contrebas des axes routiers. Il ne faudrait pas que les aménagements de la baignade viennent détruire ce complexe existant (cf photos). Autre point, il y a beaucoup de rats (*Rattus norvegicus*) sur ce site ce qui peut poser un problème sanitaire pour la baignade même s'ils n'ont pas été observé en avril 2024. Le bassin existant pourrait être repris bien qu'il y ait quelques espèces végétales aquatiques intéressantes dedans. Un aménagement type piscine biologique avec un pré lagunage pourrait allier usage et biodiversité.

Il est a noté que la densité d'individus en avril était très faible probablement dû à une présence humaine plus importante.



Paysage à conserver et Bassin potentiel à réhabiliter et/ou agrandir PHOTOS ©PCM Ecologie octobre 2023

Il est prévu de réaliser plusieurs passages aux périodes suivantes ;

CALENDRIER D'INVENTAIRES						
INVENTAIRES FAUNE FLORE HABITATS Plage de Maisons-Alfort						
	Flore/habitats	Oiseaux	Mammifères	Amphibiens	Reptiles	Insectes
<b>Automne 2023</b>						
11/10/23	x	x	(x)	(x)		(x)
<b>Hiver 2024</b>						
25/01/24		x	(x)	(x)		
29/02/24		x	(x)	(x)		
<b>Printemps 2024</b>						
02/04/24	x	x	x	x	(x)	(x)
06/06/24	x	x	x	x	x	x
<b>Eté 2024</b>						
25/07/24	x	x	x	(x)	x	x
(x) groupe observable selon conditions météo de l'année en cours						
Passage réalisé						

FG/FA – Avril 2024

15/11/2023

# Diagnostic Faune Flore Habitats Berges de Marne à Maisons-Alfort

CR du passage d'automne 11/10/2023



Florence AGASSE-YVER

AFFAIRE 23-EEC-260





## Table des matières

I – Contexte et Localisation.....	3
II – Inventaires du 11 octobre 2023.....	5
2.1 Habitats.....	5
2.2 Flore.....	7
2.3 Faune.....	9
III - Biodiversité et Enjeux écologiques.....	10

## I – Contexte général et Localisation

Le projet de la future Plage de Maison-Alfort est situé entre le jardin des cinq sens et le square des petits pirates (carte n°1).

L’Etablissement Public Territorial Paris Est Marne&Bois et la municipalité de Maisons-Alfort ont pour objectif de recréer une zone de baignade sécurisée à biodiversité positive sur le territoire communal. Pour que cet objectif voit le jour, il est primordial d’agir sur la qualité de l’eau et de l’environnement de la zone d’étude. A cette fin, les deux collectivités souhaitent donc engager un diagnostic écologique du site et un profil de vulnérabilité initial.



Carte n° 1 Périmètre d’étude et Mode d’usage de l’espace (Source Géoportail, 2023)

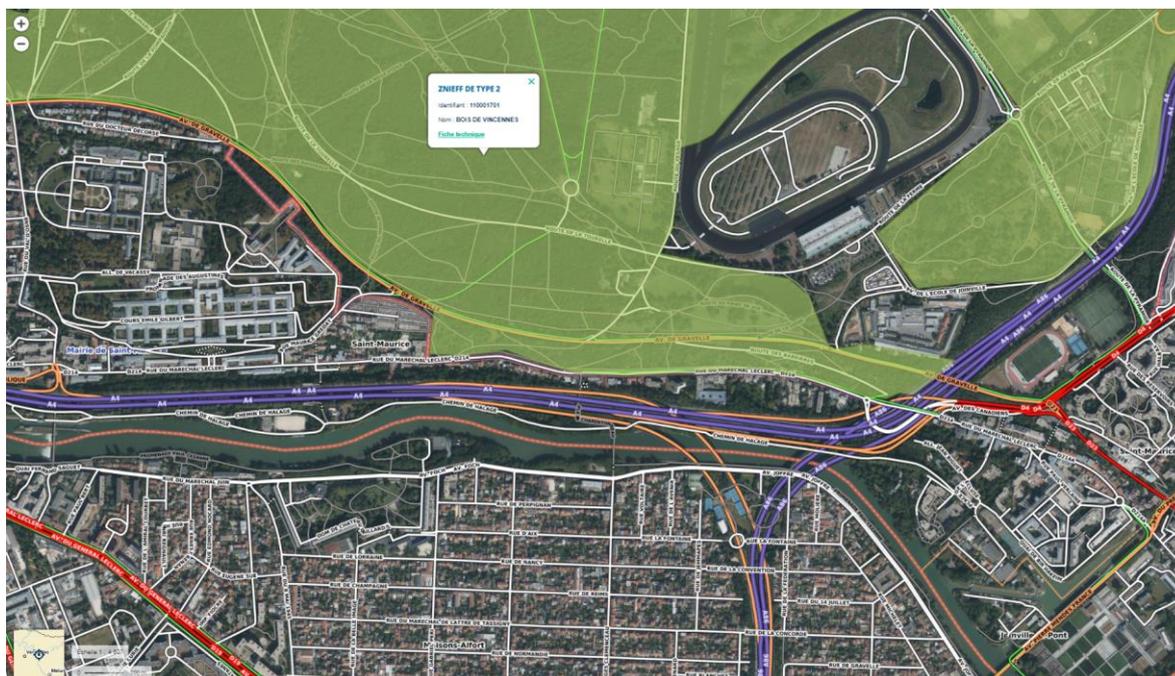
## II - Contexte écologique

La zone d'étude est située à proximité de la ZNIEFF du Bois de Vincennes (carte n°2).

**ZNIEFF Type 2 : Bois de Vincennes.** Les vieux boisements de chêne abritent une cohorte d'insectes remarquables.

Cette ZNIEFF est caractérisée par une diversité régionale importante et constitue une zone de refuge pour la faune et la flore. Elle joue aussi un rôle de régulation des facteurs climatiques et de protection contre l'érosion. Les principaux intérêts sont d'ordre écologique, botanique, faunistique et la présence de nombreuses espèces rares.

Au regard de la proximité de ce milieu par rapport à la zone d'étude, les espèces et habitats cités sont susceptibles d'y être rencontrés. L'omniprésence de la Marne laisse présager également l'observation sur le site d'une avifaune diversifiée, également la présence de Chiroptères (ripisylve et ponts) et de nombreux insectes (Lépidoptères, Odonates, Orthoptères).



Carte n°2 Localisation des sites naturels à proximité de la zone d'étude  
(Source Géoportail, 2023)

### III – Inventaires du 11 octobre 2023

Aucune étude concernant la biodiversité communale n'apparaît dans la bibliographie. La partie faune flore du PLU de Maisons-Alfort est très restreinte et ne fait état que de peu d'espèces. Les bases de données du CBNBP et de faune.org ont été consultées.

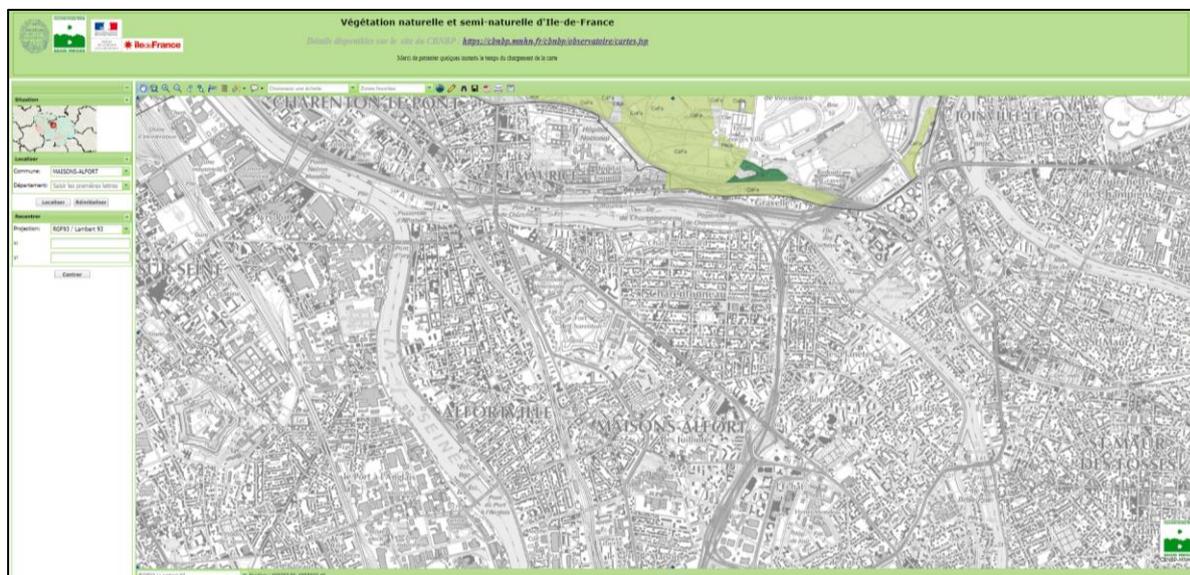
#### 3.1 Habitats

Les parcelles non construites ou non destinées à un usage, accueillent les habitats naturels potentiels suivants :

- Ripisylves d'aulnes et saules/Alignement d'arbres ;
- Haies champêtres ;
- Végétations aquatiques et amphibies des cours d'eau ;
- Végétations rudérales ;
- Végétations de friche.

Plusieurs zones fortement anthropisées possèdent une proportion non négligeable de végétations rudérales et nitrophiles. De nombreux habitats sont totalement anthropiques tels que les haies, les platebandes et les alignements d'arbres

Sur le site du Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), aucun habitat naturel n'est recensé sur la commune de Maisons-Alfort (carte n°3).



**Carte n°3 Données Habitats** (Source CBNBP)

Le reportage photo page suivante donne un premier aperçu des habitats sur le site.

Les habitats du site en place au 11/10/2023



*Alignement d'arbres*



*Ripisylve de la Marne*



*Végétation du bord des eaux plus ou moins hygrophiles et Végétation aquatique*



*Végétation sur talus ombragés*



*Facès à Cyprès chauve*



*Végétation des platebandes*

PHOTOS PCM Ecologie octobre 2023

## 2.2 Flore

La ville de Maisons-Alfort possède selon le CBNBP **319 espèces végétales** (annexe 1) dont :

- **11 espèces patrimoniales** soit 3% du peuplement (Annexe 2);
- **9 espèces invasives** soit 3% du peuplement (tableau 1) ;
- **44 espèces caractéristiques des zones humides** soit 14% du peuplement.

Nombre de taxons : 9

Référence : S. Muller & Al, 2004. Plantes invasives en France. Etat des connaissances et propositions d'actions.

Taxon de référence	Nom vernaculaire	Dernière observation
Acer negundo L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	2007
Ailanthus altissima (Mill.) Swingle, 1916	Ailante glanduleux, Faux vernis du Japon, Ailante, Ailante	2020
Bidens frondosa L., 1753	Bident feuillé, Bident à fruits noirs, Bident feuillu	2020
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons	2007
Elodea nuttallii (Planch.) H.St.John, 1920	Élodée à feuilles étroites, Élodée de Nuttall	2012
Impatiens parviflora DC., 1824	Balsamine à petites fleurs, Impatiente à petites fleurs	1997
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Carouge	2020
Senecio inaequidens DC., 1838	Sénéçon sud-africain	2020
Solidago canadensis L., 1753	Solidage du Canada, Gerbe-d'or	2003

Tableau 1 : liste CBNBP Espèces invasives sur la commune

Lors de ce passage automnal, **95 espèces** ont été observées sur le linéaire de la future plage de Maisons-Alfort (annexe 3). Cette diversité représente **30%** de celle observée sur la commune.

Parmi les espèces recensées **3 sont patrimoniales** (tableau 2):

Tableau 2

Espèces patrimoniales 3%	
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes
<i>Sparganium emersum</i> Rehmman, 1871	Rubanier émergé

A ces espèces s'ajoutent *l'Epipactis helleborine*, espèce réglementée.

**26 espèces sont plantées** ou subspontanées après des plantations ou semis ce qui représente 27% du peuplement floristique.

**5 espèces invasives** ont été observées sur le site (tableau 3) soit 5% du peuplement au 11 octobre 2023.

Tableau 3

Espèces invasives avérées et potentielles 5%	
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo
<i>Berberis japonica</i> (Thunb.) R.Br., 1816	Mahonia du Japon
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon, Arbre aux papillons
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune

*Espèces en fruits le 11 octobre 2023*



*Petit Houx -Fragon*



*Buisson ardent*



*Epipactis Helleborine*

PHOTOS ©PCM Ecologie octobre 2023

## 2.3 Faune

Sur le site de <https://www.faune-iledefrance.org>, **195 espèces faunistiques** sont recensées sur la commune de Maisons-Alfort dont :

- **12 espèces patrimoniales**
- **8 espèces invasives**

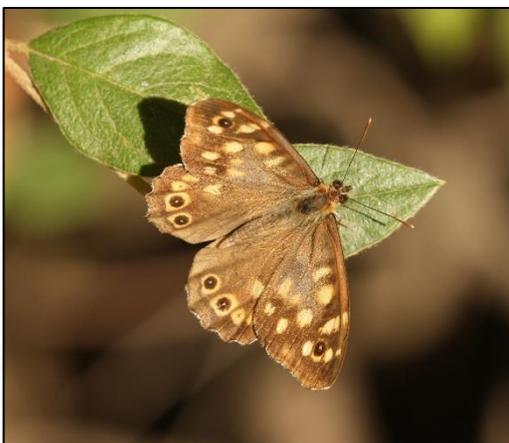
La diversité spécifique selon les groupes faunistiques est la suivante :

- 87 oiseaux ;
- 7 mammifères dont 1 chiroptère ;
- 1 reptile ;
- 1 amphibien ;
- 8 odonates ;
- 14 papillons de jour ;
- 26 papillons de nuit ;
- 48 araignées,
- 1 hyménoptère,
- 2 autres insectes.

La majorité de ces espèces ont un statut de protection que ce soit au niveau national, européen ou international.

Lors de l'inventaire automnal du 11 octobre dernier, il a été recensé **10 espèces** (annexe 4).

- **5 oiseaux** dont la **Bergeronnette des ruisseaux**, peu commune en ile de France,
- **1 mammifère** le Rat surmulot, abondant sur le site,
- **2 papillons** communs,
- **Le Frelon asiatique**, invasif ;
- **1 mollusque** en abondance la **Corbicule** espèce invasive.



*Tircis*



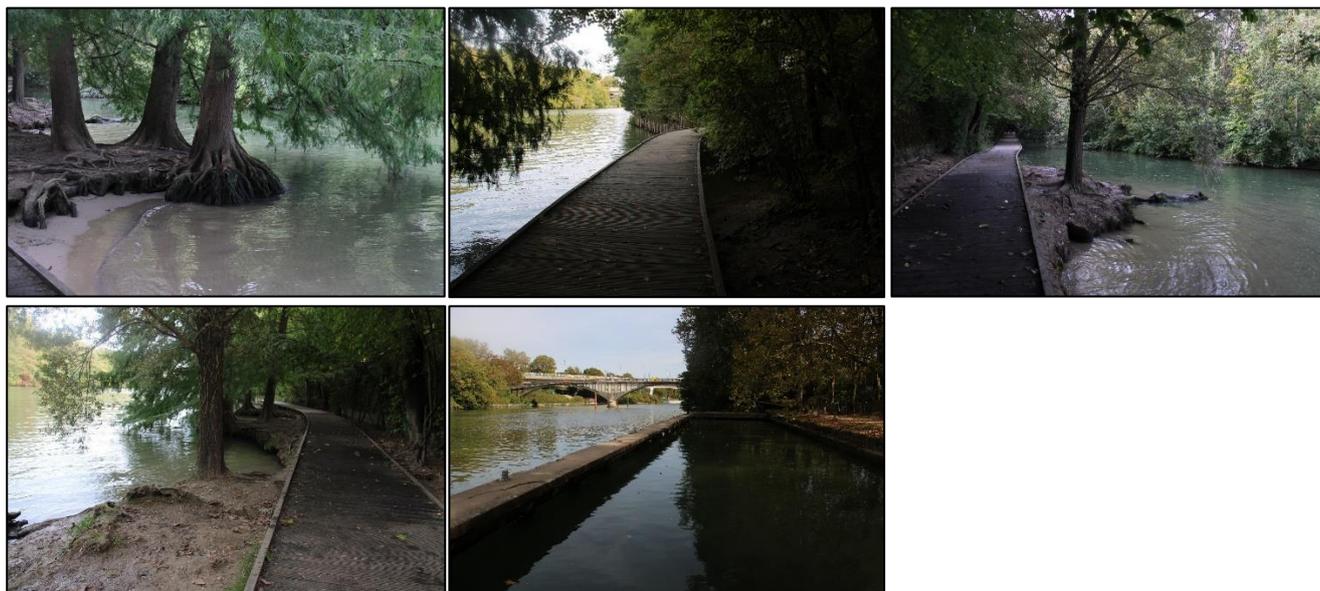
*Rat surmulot*

PHOTOS ©PCM Ecologie octobre 2023

### III - Biodiversité et Enjeux écologiques

Ces inventaires indiquent un potentiel en biodiversité plutôt faible. La diversité floristique est moyenne et faunistique très faible.

Globalement la richesse est plus pauvre qu'à Joinville. Il y a beaucoup de platebandes avec des espèces horticoles plantées. L'enjeu sur le site est sur la ripisylve de la Marne qui est remarquable avec un aspect paysager « exotique » notamment au niveau des caillebotis et des cyprès-chauve. Cette ambiance favorise les oiseaux et les libellules en leur fournissant une zone de quiétude en contrebas des axes routiers. Il ne faudrait pas que les aménagements de la baignade viennent détruire ce complexe existant (cf photos). Autre point, il y a beaucoup de rats (*Rattus norvegicus*) sur ce site ce qui peut poser un problème sanitaire pour la baignade. Le bassin existant pourrait être repris bien qu'il y ait quelques espèces végétales aquatiques intéressantes dedans. Un aménagement type piscine biologique avec un pré lagunage pourrait allier usage et biodiversité.



Paysage à conserver et Bassin potentiel à réhabiliter et/ou agrandir PHOTOS ©PCM Ecologie octobre 2023

Il est prévu de réaliser plusieurs passages aux périodes suivantes ;

- Janvier 2024 pour les oiseaux hivernants ;
- Mars 2024 pour la flore précoce et les amphibiens ;
- Avril/mai 2024 pour les espèces printanières tout groupe confondu (maximum de biodiversité à cette période) ; Etant donné la présence de passerelle et de pont un inventaire nocturne sera programmé au printemps également ;
- Juillet 2024 pour les espèces estivales tout groupe confondu.

FA – Novembre 2023

MAISON-ALFORT

Inventaires faunistiques

11/10/2023 - 25/01/2024 - 29/02/2024 - 02/04/2024

Oiseaux					
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional (Nicheurs/Migrateur/Hivernant) Le Maréchal, 2013	Statut de protections (INPN)	Liste de Rouge en IDF	Espèces déterminantes ZNIEFF 2018
				LR 2018	
<b>Bergeronnette des ruisseaux</b>	<b><i>Motacilla cinerea</i></b>	<b>NPC/MPC/HPC</b>	PN/Berne AnII	LC	Non
<b>Canard Colvert</b>	<b><i>Anas platyrhynchos</i></b>	C/C/C	DO AnII et AnIII/Berne AnIII/Bonn AnII et AEWA	LC	SS conditions 700 ind Non requise sur site
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	CC/CC/-	DO AnII	LC	Non
<b>Cygne tuberculé</b>	<b><i>Cygnus olor</i></b>	<b>NR/MPC/HPC</b>	PN/DO AnII/Bonn AnII et AEWA/Berne AnIII	LC	Non
Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	NA/MA/HA	DO AnII	LC	Non
Foulque macroule	<i>Fulica atra</i>		PN/ DO AnII/ DO AnIII / Bonn AnII / Bonn AEWA/ Berne AnIII	LC	Oui
Goéland argenté	<i>Larus argentatus</i>		PN/DO AnII/ Bonn AEWA	LC	Oui
Grand Cormoran	<i>Phalacrocorax carbo</i>	NR/MC/HC	PN/Berne AnIII/Bonn AEWA	LC	Oui
Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		PC/ Berne AnIII	LC	Oui
<b>Héron cendré</b>	<b><i>Ardea cinerea</i></b>	<b>PC/PC/PC</b>	PN/Berne AnIII/Bonn AEWA	LC	SS conditions 25 ind Non requise sur site
<b>Martin pêcheur d'Europe</b>	<b><i>Alcedo atthis</i></b>	<b>NR/MR/HR</b>	PN/DO AnI/Berne AnII	LC	Oui
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	NCC/MCC/HCC	DO AnII/Berne AnIII	LC	Non
Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>	CC/CC/CC	PN/ Berne AnII et III	LC	Non
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	CC/CC/CC	PN/ Berne AnII	LC	Non
<b>Moineau domestique</b>	<b><i>Passer domesticus</i></b>	SA	PN/ <b>LR VU</b>	<b>Vu</b>	Non
Mouette rieuse	<i>Chroicocephalus ridibundus</i>	NR/HC	PN/DO AnII/Berne AnIII/Bonn AEWA	LC	Non
<b>Perruche à collier</b>	<b><i>Psittacula krameri</i></b>	<b>CC/-/CC (population férale)</b>	<b>Berne AnIII/CITES</b>	LC	Non
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>	NS CC/-/-	DO AnII	LC	Non
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	NC/S	PN/Berne AnII	LC	Non
Pic vert	<i>Picus viridis</i>		PN/ Berne AnII	LC	Oui
Pigeon de ville	<i>Columba livia fo urbanica</i>	NS C	DO AnII/CITES/Bern AnIII	LC	Non
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	CC/CC/CC	DO AnII et III	LC	Non
Pinson des arbres	<i>Fringila coelebs</i>	CC/-/CC	PN/Berne AnIII	LC	Non
Poule d'eau	<i>Gallinula chloropus</i>	C/C/C	DO AnII /Berne AnIII/Bonn AEWA	LC	Non
Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		PN /Berne AnIII	LC	Oui
Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>	NCC/MCC/HCC	PN/Berne AnII/Bonn AnII	LC	Non
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	CC/CC/CC	PN/Berne AnIII	LC	Non
		<b>27 espèces</b>			
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional (CETTIA)	Statut de protections (INPN)	Liste de Rouge en IDF	Espèces déterminantes ZNIEFF 2018
Mammifères					
<b>Ragondin</b>	<b><i>Myocastor coypus</i></b>	<b>Invasive</b>			
Rat surmulot	<i>Rattus norvegicus</i>	CC		NA	Non
		<b>2</b>			

<b>Amphibiens</b>					
				LR 2018	
		0			
<b>Poissons</b>					
		0			
Nom Vernaculaire	Nom Scientifique	Indice de rareté régional	Statut de protections (INPN)	Liste de Rouge	Espèces déterminantes ZNIEFF 2018
<b>Insectes et Mollusques</b>					
				LR IDF 2018	
<b>Lépidoptères</b>					
Piéride de la rave	<i>Pieris rapae</i>	C		LC	Non
Tircis	<i>Pararge aegeria</i>	CC			
		2			
<b>Odonates</b>					
		0			
<b>Orthoptères</b>					
Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>				
Coccinelle à 16 points	<i>Tytthaspis sedecimpunctata</i>				
		2			
<b>Autres insectes</b>					
Bourdon terrestre	<i>Bombus terrestris</i>				
Frelon asiatique	<i>Vespa velutina</i>	CC/Invasive			
		2			
<b>Autres</b>					
Escargot turc	<i>Helix lucorum</i>				
Corbicule sp.	<i>Corbicula sp.</i>	Invasive			
		2			
		37	espèces au total		

LISTE FLORE MAISON-ALFORT

11/10/2023 - 25/01/2024 - 29/02/2024 - 02/04/2024

Taxon de référence	Nom vernaculaire	IR IDF 2020	11/10/2023	25/01/2024 x file	29/02/2024 x file
<i>Abelia x grandiflora</i> (Rovelli ex André) Rehder, 1900	Abélie à grandes fleurs, Abélie à grandes fleurs	P	x		
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre, Acérais	CCC	x		x
<i>Acer negundo</i> L., 1753	Érable negundo, Érable frêne, Érable Négondo	AC/Invasive	x		x
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable à feuilles de platane	P/CC		x	x
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable	CCC	x		
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus	CCC	x		
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde, Marronnier commun	Sub/P	x		x
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	CC		x	x
<i>Anthriscus sylvestris</i> (L.) Hoffm., 1814	Cerfeuil des bois, Persil des bois	CCC	x	x	x
<i>Arctium minus</i> (Hill) Bernh., 1800	Bardane à petites têtes, Bardane à petits capitules	CC	x		
<i>Artemisia vulgaris</i> L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	CCC	x		
<i>Bellis perennis</i> L., 1753	Paquerette	CCC			
<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	Mahonia à feuilles de houx	P/Invasive	x	x	x
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	CCC	x		x
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois, Brome des bois	CCC	x		
<i>Buddleja davidii</i> Franch., 1887	Buddleja du père David, Arbre à papillon	C/Invasive	x		
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse, Cardamine des bois	AC	x		
<i>Cardamine hirsuta</i> L., 1753	Cardamine hérissée, Cresson de muraille	CCC	x		x
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laiche des bois	CCC		x	x
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme, Charmille	CCC	x		x
<i>Chelidonium majus</i> L., 1753	Grande chéloïdoine, Herbe à la verrue, Éclair	CCC	x		
<i>Choisya ternata</i> Kunth, 1823	Oranger du Mexique	P	x		x
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs	CCC	x		
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies, Herbe aux gueux	CCC	x		
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin, Sanguine	CCC	x		
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier, Avelinier	CCC	x		x
<i>Cotoneaster acuminatus</i> Lindl., 1821	Cotonéaster	P	x		
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai	CCC	x		x
<i>Deutzia scabra</i> Thunb., 1781	Deutzia scabre	P	x		
<i>Draba verna</i> L., 1753	Drave printanière	CC			
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	CCC	x		
<i>Eleagnus</i> sp. L., 1753	Olivier de Bohême	P			x
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	CCC	x		
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles, Ellébore à larges feuilles	CC	x		
<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	Conyze du Canada	CCC/Invasive	x		
<i>Euonymus latifolius</i> (L.) Mill., 1768	Fusain à feuilles larges	P	x		
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	CCC	x		
<i>Euphorbia peplus</i> L., 1753	Euphorbe omblette, Essule ronde	CC	x		
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire printanière, Ficaire	Sub			x
<i>Ficus carica</i> L., 1753	Figuier commun, Figuier de Carie, Caprifiguier, Figuier	Sub/P	x		
<i>Forsythia</i> sp. Vahl, 1804	Forsythia	P			x
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun	CCC	x		x
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	CCC	x		
<i>Geranium</i> sp.	Géranium horticole	P	x		
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	CCC	x		
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	CCC			
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean	CCC	x	x	x
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Grande berce	CCC			
<i>Hibiscus syriacus</i> L., 1753	Hibiscus	P	x		
<i>Hydrangea arborescens</i> L., 1753	Hortensia arbustif, Hortensia arborescent	P	x		
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché, Petit Millepertuis	AC	x		
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	CC	x		x
<i>Juncus inflexus</i> L., 1753	Jonc glauque	CC	x		
<i>Kolkwitzia amabilis</i> Graebn., 1901	Kolkwitzie ravissante	P	x		
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Pendrilla	C	x		
<i>Lactuca serriola</i> L., 1756	Laitue scariote, Escarole	CCC	x		
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Laurier-sauce	Sub		x	x
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troène, Raisin de chien	CCC	x		
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaria commune	CCC	x		
<i>Liriope muscari</i> (Decne.) L.H.Bailey, 1929	Liriope muscari	P	x		
<i>Lonicera fragrantissima</i> Lindl. & Paxton, 1852	Chèvrefeuille d'hiver	P		x	x
<i>Lonicera nitida</i> E.H.Wilson, 1911	Chèvrefeuille	P	x		
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	CCC		x	
<i>Lychnis coronaria</i> (L.) Desr., 1792	Coquelourde des jardins	P	x		
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Lycopée d'Europe, Chanvre d'eau	CCC	x		
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	CC	x		
<i>Medicago lupulina</i> L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	CCC	x		
<i>Myriophyllum spicatum</i> L., 1753	Myriophylle à épis	AC	x		
<i>Parietaria judaica</i> L., 1756	Pariétaire des murs, Pariétaire de Judée, Pariétaire diffuse	CC	x		
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Vigne-vierge commune	AC/Invasive	x		
<i>Parthenocissus quinquefolia</i> (L.) Planch., 1887	Vigne vierge à cinq feuilles, Vigne-vierge	P	x		
<i>Photinia</i> sp.	Photinia sp.	P	x		
<i>Picris hieracioides</i> L., 1753	Picride éperviaire, Herbe aux vermisseaux	CCC	x		
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé, Herbe aux cinq coutures	CCC	x		
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	CCC	x		
<i>Platanus xhispanica</i> Mill. ex Münchh., 1770	Platane commun	P		x	
<i>Populus alba</i> L., 1753	Peuplier blanc	C	x	x	x
<i>Populus nigra</i> var. <i>italica</i> Münchh., 1770	Peuplier noir d'Italie	P	x		x
<i>Prunus cerasus</i> L., 1753	Cerisier cultivé	P	x		x
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise, Laurier-palme	AC/P	x	x	x
<i>Prunus serrulata</i> Lindl., 1830	Cerisier japonais	P			
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Épine noire, Prunellier, Pelossier	CCC	x		x
<i>Pyracantha coccinea</i> M.Roem., 1847	Buisson ardent	P	x		x
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	CCC	x		
<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	Renouée du Japon	CC	x		
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier commun	CC			
<i>Rosa</i> sp. L., 1753	Rosier	P	x		
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce commune	CCC		x	x
<i>Rumex</i> sp.	Oseille	x			
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon, Petit houx, Buis piquant	AC	x		
<i>Sagittaria sagittifolia</i> L., 1753	Sagittaire à feuilles en cœur, Flèche-d'eau	AR	x		

<i>Salix alba</i> L., 1753	Saule blanc, Saule commun	CC	x		x
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes	R	x		
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres	CCC	x		
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	CC	x		
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	CCC	x		x
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique, Scrofulaire de Balbis	CC	x		
<i>Sonchus oleraceus</i> L., 1753	Laiteron potager, Laiteron lisse	CCC	x		
<i>Sparganium emersum</i> Rehmann, 1871	Rubanier émergé	AR	x		
<i>Spiraea japonica</i> L.f., 1782	Spiré du Japon	P	x		
<i>Spiraea chamaedryfolia</i> L., 1753	Spirée à feuille de petit chêne	P			
<i>Symphoricarpos albus</i> (L.) S.F.Blake, 1914	Symphorine à fruits blancs, Symphorine à grappes	AR/P	x		
<i>Symphotrichum lanceolatum</i> (Willd.) G.L.Nesom, 1995	Aster lancéolé	AR, Symactae		x	
<i>Tanacetum vulgare</i> L., 1753	Tanaisie commune	CC	x		
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit officinal, Pissenlit commun	CCC?	x		
<i>Taxodium distichum</i> (L.) Rich., 1810	Cyprès chauve	P	x		
<i>Taxus baccata</i> L., 1753	If à baies	C/P		x	
<i>Trachelospermum jasminoides</i> (Lindl.) Lem., 1851	Jasmin étoilé	P	x		
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	CCC	x		
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	CCC	x		
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme, Orme cilié	CCC	x		x
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	CCC	x		x
<i>Veronica persica</i> Poir., 1808	Véronique de Perse	CCC			
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier, Viorne aquatique	CC	x		
<i>Viburnum rhytidophyllum</i> Hemsl., 1888	Viorne	P	x		
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois, Violette de Reichenbach	CC		x	x
116	épèces		95	16	34